

# BARNES

INTERNATIONAL REALTY

## HONORAIRES VINCENNES 2025 APPLICABLES AUX VENTES

	<b>Honoraires</b>
<b>Mandat Simple</b>	5% TTC du prix
<b>Mandat Exclusif</b>	4% TTC du prix
Prix de vente des biens jusqu'à 500 000€	20 000€ TTC

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat, et incluent la T.V.A à 20%.

## HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 9401 2024 000 000 034 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de AXA - 8 rue Gambetta, Passage Gambetta, 83990 ST TROPEZ.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.